

Commune de Villiers-sous-Grez

Demande de subvention pour les associations / campagne 2021

Toute demande de subvention devra impérativement être accompagnée de la photocopie de la dernière attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'association, du compte d'exploitation de l'année 2020, de la liste du bureau et d'un RIB

« La municipalité est particulièrement attentive aux propositions en faveur de l'épanouissement festif, sportif et culturel des habitants de notre village ainsi que celles régies par les idées du vivre ensemble et de bien commun. »

Dossier à remettre avant le 31 Mars 2021

(tout dossier incomplet à cette date ne pourra être retenu)

Mairie de Villiers-sous-Grez / 5 rue de Larchant 77760 / 01 64 24 21 03

mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

Nom de l'association :

Date d'insertion au journal officiel :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Nom du ou de la président(e) :

Adresse si différente du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Objet de l'association :

Nombre d'adhérents : dont résident à Villiers.

Montant de la cotisation annuelle : €

Date de la dernière AG :

Bilan d'activité de l'année précédente :

Activités et projets de l'année justifiant la demande de subvention:

Montant de la dernière subvention : €

Montant de la subvention souhaitée pour 2021 : €